



---

# Avis d'audience

---

Le 4 avril 2011

Réf. 2011-H-104

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en avril pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant la modification du permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour ses Laboratoires de Chalk River (LCR) et du permis d'exploitation d'un réacteur non producteur de puissance pour ses installations de production d'isotopes spéciaux (IPIS). Les LCR et les IPIS sont situés, tous deux, à Chalk River (Ontario).

EACL veut obtenir l'approbation de la Commission au sujet des changements administratifs suivants : remplacement d'une référence à une norme de réglementation obsolète par une référence à la norme en vigueur, mises à jour pour citer les plus récentes versions de documents et révisions des seuils d'intervention des LCR.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'EACL. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et EACL.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'EACL ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Louise Levert  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284  
Télec. : 613-995-5086  
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca